Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Carreleur, veuillez visiter :
bpcarreleur.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Carreleur

Expression française et Ouverture sur le Monde

Session 2002 • Code sujet : **EOM** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. La crise de la vache folle dans le débat public (2 questions) — **Page 3**

2. OGM, maïs et risque allergène (3 questions) — **Page 4**

3. Production mondiale de maïs et utilisation des OGM (2 questions) — **Page 5**

4. Fabrication des farines animales (2 questions) — **Page 6**

5. Produits alimentaires et transmission de l’ESB (3 questions) — **Page 7**

6. Chronologie de la contamination et mesures de lutte (2 questions) — **Page 8**

7. Conséquences de la crise bovine sur l’emploi (3 questions) — **Page 10**

8. Association et relance de la consommation de viande bovine (2 questions) — **Page 11**

9. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 12**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2002/BP Carreleur - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2002 - 2-Sujet.pdf

1. La crise de la vache folle dans le débat public

Le document 1 est un dessin de presse représentant une vache, le président Jacques Chirac et le premier ministre Lionel Jospin. Les questions portent sur l'identification des personnages et sur la portée politique et nationale de la crise de la vache folle.

Question 1. Identifier l'animal et les personnalités représentés dans le dessin.

Le dessin représente une vache, Jacques Chirac, président de la République, et Lionel Jospin, Premier ministre. Les deux personnalités politiques sont ainsi identifiées aux fonctions qu'elles occupaient. La présence de l'animal à leurs côtés met en relation la crise de la vache folle avec les responsables de l'État. Le dessin associe donc directement une question liée à l'élevage à la vie politique française.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une vache, Jacques Chirac, président de la République, et Lionel Jospin, Premier ministre.

Question 2. Expliquer ce que le dessin suggère sur l'importance et les enjeux de la crise de la vache folle.

Le dessin associe la vache aux deux principaux responsables politiques du pays. Il suggère ainsi que la crise ne concerne pas seulement les éleveurs ou le secteur agricole : elle devient un enjeu politique. Sa présence au cœur du débat public montre aussi qu'elle concerne la nation entière. Le problème est donc présenté comme délicat, car il touche à la fois la société et les décisions des dirigeants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La crise de la vache folle est un problème délicat, politique et qui concerne la nation entière.

2. OGM, maïs et risque allergène

Le document 2 traite des organismes génétiquement modifiés et d'une plante qui synthétise une molécule insecticide contre la chenille pyrale. Il aborde également un risque allergène potentiel pour l'être humain.

Question 3. **Développer le sigle OGM.**

OGM signifie « organisme génétiquement modifié ». Le sigle désigne un organisme dont le patrimoine génétique a été modifié. Dans le document, la plante possède une caractéristique recherchée : elle produit une molécule insecticide qui la protège de la chenille pyrale. Cette précision décrit l'effet de la modification, mais ne change pas le développement du sigle demandé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> OGM signifie « organisme génétiquement modifié ».

Question 4. **Expliquer comment la plante devient insensible aux attaques de la chenille pyrale.**

1. La plante contient un gène qui lui permet de synthétiser une molécule insecticide.
2. Cette molécule agit contre la chenille pyrale et rend la plante insensible à ses attaques.

La protection est donc liée à la production de cette molécule par la plante, comme l'indique le corrigé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Un gène permet à la plante de produire une molécule insecticide qui la protège de la chenille pyrale.

Question 5. **Préciser le risque potentiel pour la santé humaine associé à la substance mentionnée.**

Le risque évoqué concerne la substance associée à la plante. Le document la présente comme suspectée d'avoir des effets allergéniques chez l'être humain : il s'agit donc d'un risque potentiel, et non d'un effet présenté comme certain.

- Effet suspecté : une allergie.
- Personnes potentiellement concernées : les humains.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La substance pourrait provoquer des réactions allergiques chez l'être humain.

3. Production mondiale de maïs et utilisation des OGM

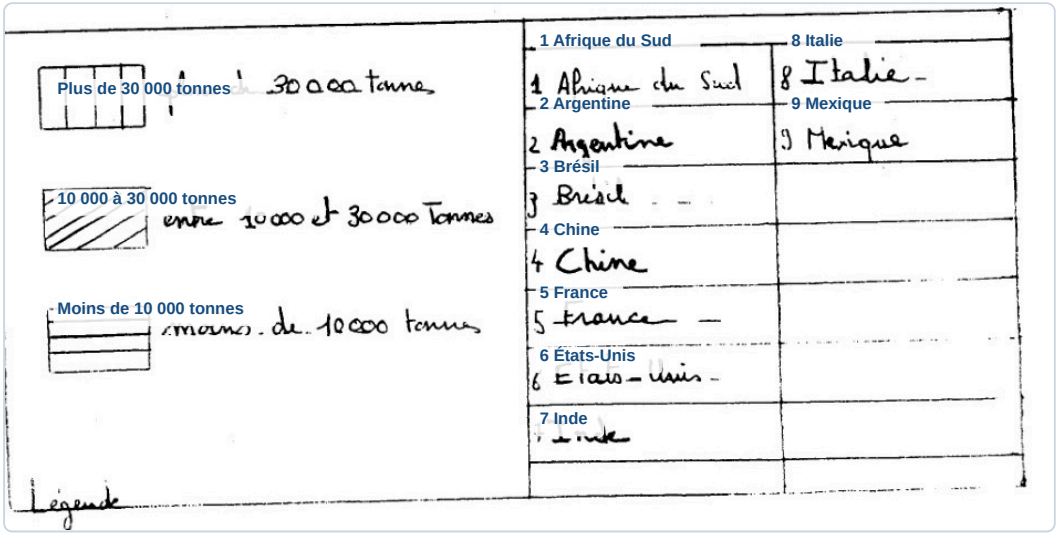
Le document 3 porte sur la production mondiale de maïs et l'utilisation des OGM. L'annexe A contient un planisphère et une légende à compléter ou à exploiter.

Question 6. Compléter l'annexe A sur le planisphère à partir des informations demandées dans le document 3.

Compléter la légende du planisphère selon les trois classes de production, puis inscrire les pays dans les cases numérotées de l'annexe.

Repère	Pays	Classe de production
1 à 9	1 Afrique du Sud ; 2 Argentine ; 3 Brésil ; 4 Chine ; 5 France ; 6 États-Unis ; 7 Inde ; 8 Italie ; 9 Mexique	Plus de 30 000 tonnes ; de 10 000 à 30 000 tonnes ; moins de 10 000 tonnes

Annexe A complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Légende : plus de 30 000 tonnes ; de 10 000 à 30 000 tonnes ; moins de 10 000 tonnes. Pays : 1 Afrique du Sud, 2 Argentine, 3 Brésil, 4 Chine, 5 France, 6 États-Unis, 7 Inde, 8 Italie, 9 Mexique.

Question 7. Identifier le principal producteur mondial de maïs et établir le lien avec les pays premiers utilisateurs d'OGM.

Le corrigé identifie les États-Unis comme le premier producteur mondial de maïs et comme les premiers utilisateurs d'OGM. Le lien attendu est donc la présence du même pays en tête de ces deux classements.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les États-Unis sont les premiers producteurs mondiaux de maïs et les premiers utilisateurs d'OGM.

4. Fabrication des farines animales

Le document 4 aborde la fabrication des farines animales et les choix de production en Grande-Bretagne. Les questions portent sur le chauffage des farines et sur la recherche de productivité.

Question 8. Indiquer quelle modification du chauffage lors de la fabrication des farines animales aurait pu limiter le risque de contamination.

La chronologie indique que l'étape de chauffage a été supprimée en 1980. Il aurait fallu augmenter le temps de chauffage lors de la fabrication des farines animales afin de limiter le risque de contamination.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Augmenter le temps de chauffage des farines animales.

Question 9. Expliquer quelle priorité les producteurs britanniques ont privilégiée.

Les producteurs britanniques ont privilégié le gain de productivité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le gain de productivité.

5. Produits alimentaires et transmission de l’ESB

Le document 5 concerne des produits alimentaires susceptibles d’être concernés par des matières animales et la récupération de viande sur les squelettes. Il aborde aussi le risque lié aux tissus nerveux d’animaux infectés et la maladie humaine associée à l’ESB.

Question 10. Citer des exemples de produits alimentaires concernés.

Le corrigé cite quatre produits alimentaires concernés. Il s’agit d’exemples de préparations ou d’aliments susceptibles d’intégrer les matières animales évoquées dans le document. À la copie, il suffit d’en nommer plusieurs ; les quatre exemples ci-dessous permettent de répondre complètement :

- les petits pots pour bébés ;
- les plats cuisinés ;
- les saucisses ;
- les hamburgers.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Petits pots pour bébés, plats cuisinés, saucisses et hamburgers.

Question 11. Décrire la méthode de récupération de viande sur les squelettes et préciser le risque lié à l’utilisation de parties du système nerveux central d’animaux infectés.

La viande résiduelle était récupérée sur les squelettes au moyen de jets à haute pression. Le corrigé ne précise pas la nature du fluide utilisé. Il indique également que l’industrie alimentaire a employé des parties du système nerveux central d’animaux infectés par l’ESB. Or ces tissus peuvent contenir l’agent infectieux : leur utilisation présente donc un risque de transmission de la maladie par les aliments.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Récupération par jets à haute pression ; risque de transmission de l’ESB par les tissus nerveux d’animaux infectés.

Question 12. Nommer la maladie humaine correspondant à la forme humaine de l’ESB.

Le corrigé associe la forme humaine de l’ESB à la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Il s’agit du nom attendu pour répondre à la question. La chronologie du document annexe B évoque aussi l’augmentation des cas de cette maladie en 2000, après la reconnaissance de la transmission de l’ESB à l’homme en 1996.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La maladie de Creutzfeldt-Jakob.

6. Chronologie de la contamination et mesures de lutte

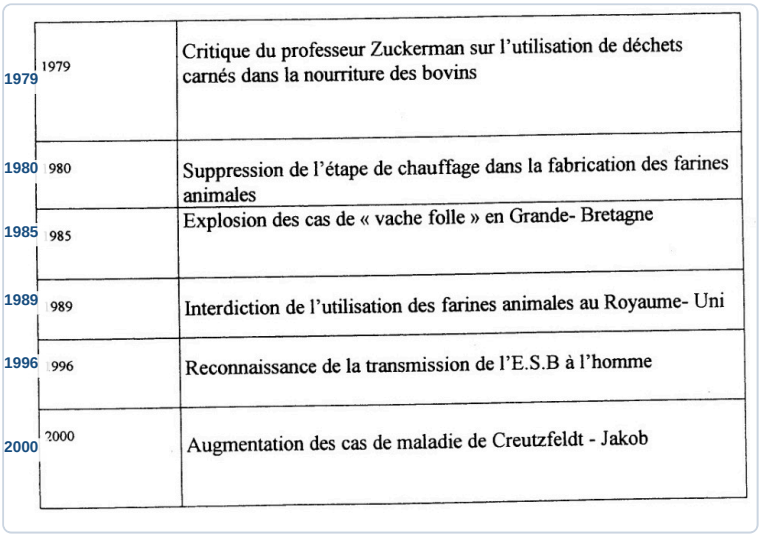
Les documents 4 et 5 présentent des étapes de la contamination et des conséquences sanitaires de l'ESB. L'annexe B rassemble une chronologie de 1979 à 2000 et une question porte sur l'interdiction des farines animales en Europe.

Question 13. Compléter l'annexe B en reportant les événements de la contamination dans la chronologie.

La chronologie suit les étapes de la contamination et de ses conséquences sanitaires. Les événements à reporter sont :

Date	Événement
1979	Le professeur Zuckerman critique l'utilisation de déchets carnés dans l'alimentation des bovins.
1980	Suppression de l'étape de chauffage dans la fabrication des farines animales.
1985	Explosion des cas de vache folle en Grande-Bretagne.
1989	Interdiction de l'utilisation des farines animales au Royaume-Uni.
1996	Reconnaissance de la transmission de l'ESB à l'être humain.
2000	Augmentation des cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob.

Repères de la chronologie



✓ RÉPONSE À RETENIR

1979 : critique des déchets carnés ; 1980 : suppression du chauffage ; 1985 : explosion des cas ; 1989 : interdiction au Royaume-Uni ; 1996 : transmission à l'homme reconnue ; 2000 : hausse des cas de Creutzfeldt-Jakob.

Question 14. Indiquer la mesure prise en Europe pour lutter contre la maladie de la vache folle.

La mesure de lutte indiquée est l'interdiction, en Europe, de l'utilisation des farines animales.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Interdiction de l’utilisation des farines animales en Europe.

7. Conséquences de la crise bovine sur l’emploi

Le document 6 aborde les conséquences professionnelles et sociales de la crise de la viande bovine. Les questions portent sur le contrat à durée déterminée, l’interruption momentanée de l’activité salariée et une conséquence sociale de la crise.

Question 15. **Développer le sigle correspondant au contrat à durée déterminée.**

Le sigle CDD signifie « contrat à durée déterminée ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> CDD : contrat à durée déterminée.

Question 16. **Définir l’interruption momentanée de l’activité salariée évoquée dans la question.**

L’interruption momentanée de l’activité salariée correspond au chômage partiel, aussi appelé chômage technique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Chômage partiel : interruption temporaire de l’activité salariée.

Question 17. **Identifier une conséquence sociale de la crise de la viande bovine.**

La crise bovine peut entraîner le chômage partiel, c’est-à-dire l’interruption temporaire de l’activité des salariés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conséquence sociale : le chômage partiel dans la filière bovine.

8. Association et relance de la consommation de viande bovine

Le document 7 présente une association corrézienne liée au développement de l'élevage. Les questions portent sur son intitulé et sur son objectif concernant la consommation de viande bovine.

Question 18. Indiquer l'intitulé de l'association mentionnée.

Le corrigé nomme l'association : « Association pour le développement de l'élevage corrézien ».

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Association pour le développement de l'élevage corrézien.

Question 19. Préciser l'objectif de cette association.

Objectif : relancer la consommation de viande bovine.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Relancer la consommation de viande bovine.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de BP niveau III, session 2002, porte sur l'Expression française et l'Ouverture sur le Monde, code EOM. La durée et le coefficient ne sont pas indiqués dans les pages fournies. Le dossier traite de la crise de la vache folle, de l'ESB, des farines animales, des OGM et de leurs effets sanitaires, économiques et sociaux. Les questions évaluent compréhension documentaire, interprétation, cartographie, chronologie et vocabulaire.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- OGM signifie organisme génétiquement modifié.
- La plante décrite synthétise une molécule insecticide qui la protège contre les attaques de la chenille pyrale.
- La maladie de Creutzfeldt-Jakob est présentée comme la forme humaine de l'ESB.
- CDD signifie contrat à durée déterminée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Séparer la description des éléments d'un dessin de presse de l'interprétation de son message.
- Sur le planisphère, reporter les données demandées et respecter les figurés de la légende.
- Pour la chronologie, associer précisément chaque événement à sa date et vérifier l'ordre des étapes.
- Développer les sigles avec exactitude et distinguer les conséquences sanitaires des conséquences sociales.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment interpréter le dessin de presse sur la vache folle ?

Identifiez d'abord les éléments représentés, notamment l'animal et les personnalités. Expliquez ensuite le message en vous appuyant sur ces indices et sur le contexte de la crise, sans confondre description du dessin et interprétation.

Q : Comment compléter la chronologie de la contamination ?

Repérez les dates données dans l'annexe B, puis associez chaque événement à l'année correspondante. Vérifiez l'ordre chronologique, notamment pour les changements de fabrication, l'apparition des cas et la reconnaissance de la transmission à l'être humain.

Q : La durée, le coefficient ou un barème par question sont-ils indiqués ?

Les pages fournies sont celles d'un corrigé et de ses annexes. Elles indiquent le BP niveau III, la session 2002 et le code EOM, mais ne donnent ni durée, ni coefficient, ni barème détaillé par question.

Q : Que faut-il retenir pour les réponses documentaires et les annexes ?

Répondez à la tâche demandée en utilisant le document ou l'annexe concernés. Pour une carte ou une chronologie, reportez soigneusement les informations; pour les sigles, donnez leur développement exact et formulez les réponses sans ajouter d'éléments non demandés.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcarreleur.fr/assets/annales/bp-carreleur/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2002/BP Carreleur - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2002 - 2-Sujet.pdf
Ressources BP Carreleur : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.